

Bern, 18.12.2019

swissuniversities

swissuniversities

Effingerstrasse 15, Case Postale

3001 Berne

www.swissuniversities.ch

Swiss Academic Dual Career network (S-ADCN)

Mandat du 19.09.2019

Situation initiale

Pour le paysage suisse des hautes écoles, la capacité d'innovation des institutions académiques ainsi que la formation des étudiants sont d'une importance stratégique afin que le personnel de pointe dans la recherche et l'enseignement reste attractif et compétitif dans un contexte globale de plus en plus compétitif. La mise en place de très bonnes conditions-cadres dans le paysage suisse des hautes écoles est essentielle afin de recruter des collaborateurs hautement qualifiés et de les garder. Une stratégie globale est un élément indispensable pour prendre également en considération le cercle privé de ce personnel qualifié. Les académiciens vivent souvent en couple au sein duquel le ou la partenaire détient une formation supérieure et une orientation de carrière. Cela signifie que les besoins des couples à double carrière (Dual Career Couples, DCC) sont adressés de manière proactive lors des procédures de nomination et que le/la partenaire devrait être soutenu-e afin d'établir sa carrière en Suisse et de montrer de quelle manière il/elle peut atteindre une compatibilité entre travail et vie privée sur le long terme et dans un nouvel environnement.

Le réseau

Les Dual Career Services proposés par les hautes écoles suisses sont un facteur de réussite croissant et important pour la compétitivité nationale et internationale des chercheuses et chercheurs les mieux qualifiés. Afin de renforcer les **prestations de services** pour les Dual Career Couples, d'augmenter la **visibilité des offres Dual Career** et d'**échanger des Good Practices**, les Dual Career Services de onze universités suisses et de l'Institut Paul Scherrer se sont associés en un Swiss Academic Dual Career Network (S-ADCN) le 10 décembre 2018. Le réseau est ouvert à toutes les hautes écoles suisses et aux instituts de recherche du domaine des EPF.

Objectifs

Les institutions associées au Swiss Academic Dual Career Network (S-ADCN) suivent une stratégie d'encouragement et de renforcement mutuels en soutenant des couples DCC. La collaboration poursuit cette demande avec six éléments resp. activités : les **personnes de contact** responsables et visibles de chaque institution (1) se **mettent en réseaux** par des canaux adéquats (2) et font connaître au sein de leur propre institution la stratégie Dual Career (3). En outre, elles échangent des **informations sur les emplois disponibles** (entre autre via EURAXESS) (4) et discutent des réflexions internes sur le **développement futur** d'une stratégie Dual Career couronnée de succès (5). Elles se soutiennent également mutuellement dans des **cas concrets** (6).

Le S-ADCN tient compte dans le cadre de ses développements futurs des expériences de Good Practices nationales et internationales, réfléchit sur ses propres expériences et les rendent utilisables pour les parties impliquées.

Il ambitionne d'échanger avec d'autres institutions et invite les entreprises compétentes du secteur privé, les associations économiques professionnelles ainsi que les autorités et les administrations publiques à en faire partie.

Composition et organisation

- Les responsables désignés pour le domaine Dual Career Services des institutions membres sont représentés dans ce réseau (une représentation par institution) ainsi que le/la représentant-e pour EURAXESS au sein du secrétariat général de swissuniversities.
- Les représentantes resp. représentants participent personnellement aux séances du réseau. En cas d'empêchement, une personne compétente du domaine et avec droit de décision devra être nommée suppléante.
- Le réseau est organisé de manière holocratique. Les séances sont organisées et dirigées en tournus par le/la représentant-e des institutions membres.
- Si besoin, le réseau peut inviter des hôtes aux séances.

Fonctionnement

- En règle général, le réseau se réunit deux fois par an.
- Les informations intermédiaires seront échangées par des voies de communication adaptées.
- Les documents pertinents pour le réseau seront déposés dans le dossier S-ADCN sur SWITCHdrive.
- Afin de garantir le transfert des Good Practices, des événements peuvent aussi être organisés.
- Le réseau prend les décisions ensemble. En cas de désaccord, la majorité simple s'applique.

Communication

- Lors de questions spécifiques au Dual Career, la communication du réseau vers l'extérieur, c.-à-d. hors des institutions membres, se fait avec l'accord de tous les représentantes et représentants des institutions membres et du domaine communication de swissuniversities.
- En tant que commission experte nationale et international, le réseau est à disposition et peut s'exprimer sur les thèmes la concernant. Ceci a lieu après consultation interne du réseau et en accord avec les institutions représentées.

Ressources

- Les représentants et représentantes des institutions membres sont mandaté-e-s par leur haute école. La charge de travail investie ainsi que les frais sont à la charge de chaque employeur.
- Les frais pour l'organisation des séances (location des locaux, ravitaillement) sont à la charge de la haute école organisant la séance.

Rapport

- Le réseau informe la délégation relations internationales jusqu'au 15 janvier chaque année des activités essentielles de l'année écoulée sous forme d'un rapport succinct.

Remarques finales

Le mandat sera complété des documents suivants :

- Déclaration d'intention du S-ADCN du 10 décembre 2018 (Letter of Intent).
- Liste des représentants et représentantes des institutions membres.